

Les Tarifs (Comité Syndical du 26 avril 2022)

Le Suet propose des réductions de 5 à 55% en fonction du **Quotient Familial (QF)** :

Pour en bénéficier, vous devez nous faire parvenir via votre espace extranet l'attestation de Quotient Familial de la Caf avant le 30 septembre 2022. La tranche renseignée sera la même pour toute l'année 2022/2023.

Tarifs 2022-2023	Frais de dossier par élève					25 €	Adultes	Hors Syndicat	
	Syndicat (Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche)								
	Moins de 25 ans								
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F			
≥ 1201	1051-1201 5%	901-1050 15%	801-900 25%	701-800 40%	< 700 55%				

Eveil								
Eveil - MS	201 €	191 €	170 €	151 €	120 €	91 €		288 €
Eveil - GS	206 €	196 €	175 €	155 €	123 €	93 €		300 €
Musique								
Initiation Musicale CP	206 €	196 €	175 €	155 €	123 €	93 €		300 €
Formation Musicale Cours technique	206 €	196 €	175 €	155 €	123 €	93 €	221 €	310 €
Parcours Diplômant	541 €	514 €	460 €	406 €	324 €	244 €	625 €	771 €
Parcours Non Diplômant	420 €	399 €	357 €	315 €	252 €	189 €	481 €	598 €
Soutien Pratique Instrumentale	290 €	275 €	246 €	217 €	173 €	131 €	350 €	499 €
Pratique collective seule *	78 €	73 €	66 €	58 €	47 €	35 €	94 €	100 €
Session (hors inscrit Suet) ou > 1	75 €	71 €	64 €	57 €	45 €	34 €	82 €	87 €
Location d'instruments 1ère année	117 €	111 €	100 €	88 €	70 €	53 €	129 €	140 €
Location d'instruments 2e année**	176 €	167 €	150 €	133 €	106 €	80 €	183 €	195 €
Danse								
Initiation 1 jusqu'au cycle d'observation 2	206 €	196 €	175 €	155 €	123 €	93 €		307 €
A partir du cycle d'observation 3 inclus	279 €	265 €	238 €	210 €	167 €	125 €	300 €	366 €
2ème cours	200 €	190 €	170 €	150 €	120 €	90 €	230 €	278 €
Parcours Renforcé CO1 – CO2	279 €	265 €	238 €	210 €	167 €	125 €		465 €
Parcours Renforcé CO3 – CO4	327 €	311 €	278 €	246 €	197 €	147 €		576 €
Barre au sol							87 €	87 €

Tout élève ayant l'âge de 25 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte.

Autres déductions :

- Réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant uniquement pour les bénéficiaires ayant le tarif A (élèves de - de 25 ans habitant le territoire)
- Pass Culture : Pour les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans. Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.
Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de danse et de musique, livres et bandes dessinées...
Le Pass Culture c'est 20€/An à 15 ans, 30€/An de 16 à 17 ans et 300€ à 18 ans. A utiliser selon les envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application. <https://pass.culture.fr/>
- Comités d'entreprise : Vous êtes peut-être éligible à une aide, le Suet peut vous établir une attestation.

Modalités de paiement : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque ou carte bancaire auprès d'un buraliste ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

Les Tarifs (Comité Syndical du 26 avril 2022)

Le Suet propose des réductions de 5 à 55% en fonction du **Quotient Familial** (QF) :

Pour en bénéficier, vous devez nous faire parvenir via votre espace extranet l'attestation de Quotient Familial de la Caf avant le 30 septembre 2022. La tranche renseignée sera la même pour toute l'année 2022/2023.

Important : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le **1er octobre 2022** par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (Article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

Cas de force majeure :

- ▶ Déménagement : sur préavis de 3 mois avec justificatif.
- ▶ Incapacité temporaire : sur présentation d'un certificat médical et à partir de 4 semaines d'arrêt. Déduction correspondant au temps d'arrêt.